



Rapport d'Activité 2018

DS
AVOCATS

**savoir,
faire**

www.dsavocats.com

SOMMAIRE

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
Nos actions pro bono	5
L'alliance des Avocats pour les Droit Humains – Planète Urgence	5
Concours d'éloquence au collège	5
Women In Africa	5
Une signature : « savoir, faire »	6
Un magazine	6
Un blog : ds-savoirfaire.com	6
Un cabinet reconnu par le marché	6
Un cabinet engagé dans des démarches de responsabilité sociétales (RSE)	7
Adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies	7
Un blog dédié aux enjeux RSE	7
DS accrédité en tant qu'OTI, pour la vérification du Reporting extra-financiers (DPEF)	7
Des partenariats institutionnels et associatifs	8
Un cabinet français à vocation internationale	10
Création en 1972	10
24 bureaux – 4 continents – 15 pays – 300 professionnels du droit	11
5 pôles – 11 départements – 12 desks	12
Des offres transversales et pluridisciplinaires	14



Une complémentarité de compétences	14
Des offres de prestations multiples et une accréditation « organisme de formation »	14
Une clientèle nationale et internationale dans des secteurs très variés	15
Focus sur quelques actions phares en 2018	16
Prix « General Counsel » du Legal 500 – GC Powerlist	16
Expert juridique exclusif du SIMI	16
Le Partenaire des Start-up avec We Law you	17
Focus pacte mondial : actions relatives aux droits humains	18
Respect de la diversité culturelle et respect d'autrui	18
Focus pacte mondial : actions relatives aux conditions de travail	18
Adhésion à un système de management de la Sécurité au Travail	18
Amélioration des conditions de travail	19
Organisation de moments d'échanges et de convivialité	19
Participation aux formations externes	20
Focus pacte mondial : actions relatives à l'environnement	20
Siège Haute Qualité Environnementale (HQE), Effinergie, BBC et HQE Exploitation	20
Data Green Center	21
Economie de ressources naturelles, tri des déchets	21
Engagement associatif pour le développement durable	22
Focus pacte mondial : actions relatives à la lutte contre la corruption	22

DS EN QUELQUES CHIFFRES

Création : **1972**

Bureaux : **24**

Continents : **4**

Pays : **15**

300 professionnels du Droit

ISO 9001 depuis 2005

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT



Depuis près de 50 ans, DS mobilise des talents, accompagne vos projets et vous propose des solutions toujours plus innovantes - **Excellence et créativité**, c'est notre ADN que nous mettons au service de nos clients.

Résolument tourné vers l'international, DS est devenu en quelques années **l'un des principaux cabinets d'affaires français et à l'international, devenant un acteur majeur intervenant sur l'axe Europe-Asie-Afrique-Amériques du Nord et du Sud**. Dans un monde en mutation, DS poursuit son développement dans le respect de ses valeurs fondamentales : **éthique, développement durable et responsabilité sociétale**.

Très tôt, nous avons compris la nécessité de construire une organisation cohérente bâtie en premier lieu sur une Gouvernance structurée. Ainsi définie elle permet à tous d'être impliqués dans le développement stratégique du Cabinet pour bâtir une stratégie de développement à long terme : DS 2025.

En 2018, **notre gouvernance a ainsi été modifiée** notamment afin d'élargir notre Comité exécutif. Ont ainsi été cooptés au Comité exécutif par les associés du Cabinet, aux côtés d'**Olivier Fages** et moi-même, mes associés **Arnaud Burg** et **Yvon Martinet**. Ce Comité élargi à de nouveaux talents conduit ainsi, avec l'ensemble des avocats et salariés du Cabinet, le développement du Cabinet en France et à l'international.

Bonne lecture à tous de ce rapport d'activité 2018.

Daniel Chausse,
Président, DS Avocats



Nos actions Pro Bono

DS Avocats a souhaité organiser ses activités Pro Bono autour d'une véritable dynamique qui permette à chacun de ses membres de s'impliquer dans des projets solidaires communs.

L'Alliance des Avocats pour les Droits Humains – Planète Urgence

DS Avocats fait partie des 26 cabinets adhérents de l'Alliance des Avocats pour les Droits Humains et soutient l'association Planète Urgence.

Concours d'éloquence au collège

DS Avocats poursuit une action solidaire qui lui est spécifique, en partenariat avec des collègues en Réseau d'Education Prioritaire (REP), en France.

Le Cabinet ouvre ainsi chaque année ses portes à douze élèves en classe de 3^{ème}, issus des collèges Camille Claudel (Paris XIII) et Edouard Vaillant (Gennevilliers 92), pour un stage d'observation, suivi d'un concours d'éloquence se tenant dans la Bibliothèque de l'Ordre, en mai de chaque année.



WOMEN IN AFRICA
GLOBAL LEADERS COMMITTED TOGETHER

Women In Africa

Engagé dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin, DS est aux côtés de WIA Initiative dans le soutien des femmes africaines leaders à haut potentiel.

Une signature : « Savoir, Faire »



Un magazine : vecteur d'échanges sur le droit, l'actualité et plus encore... Pour chaque numéro, l'ambition de DS est de faire découvrir un continent sur lequel le Cabinet est implanté, au travers de la pratique du droit des affaires, des coutumes locales, sans oublier la culture et l'art de vivre. Interroger, informer, suggérer !



Un blog dédié à l'actualité (brèves et newsletters) et aux projets du Groupe DS.
> www.ds-savoirfaire.com

Un Cabinet reconnu par le marché

Un Cabinet engagé dans des démarches de responsabilité Sociétales (RSE)

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



Adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Acteur responsable et citoyen, DS a rejoint le Pacte Mondial des Nations Unies, également dénommé Global Compact, qui réunit 1400 entreprises et organisations autour des dix principes universellement reconnus.

Le présent rapport développe les actions de DS pour respecter les 10 principes du Pacte Mondial regroupés en 4 catégories : Droits humains, Normes de travail, Environnement et Lutte contre la corruption.

> Consulter le *Certificat d'Adhésion au Global Compact des Nations Unies*

Un blog dédié aux enjeux RSE

Afin de faire connaître les principes du développement durable, DS Avocats anime un blog intitulé HSE signature (Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement et Energie).

> hsesignature.dsavocats.com



numéro
d'accréditation
3-1315

DS accrédité en tant qu'OTI, pour la vérification du Reporting extra-financiers (DPEF)

Accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) en tant qu'OTI (Organisme Tiers Indépendant), DS est habilité à vérifier les Déclarations de performance extra-financières (DPEF) des entreprises figurant obligatoirement dans les rapports de gestion des sociétés cotées et des entreprises visées par l'article L.225-102-1 du Code de commerce. Par cette accréditation confirmée en 2018, DS renforce ainsi son positionnement innovant à haute valeur ajoutée, démontrant son engagement en tant qu'acteur impliqué aux côtés de ses clients.

Des partenariats institutionnels et associatifs

Le Cabinet participe et promeut divers partenariats privilégiant relation et dialogue avec ses parties prenantes, telles que :

- ADI (Directeurs immobiliers), AMRAE (*risk management*), France Biotech (biotechnologies), ICC France (arbitrage, commerce international et douanier, énergie et environnement), Innova-Sol (sols), l'Institut Français des Administrateurs (IFA) : lieux d'échanges et de mise en commun d'expériences ;
- AFILOG, dont la commission développement durable est présidée par une associée de DS Avocats, regroupe les acteurs de la logistique ;
- Club Des Avocats Environnementalistes (CDAE), dont le Président d'honneur est un associé de DS Avocats ;
- Commissions spécialisées de l'Ordre des Avocats de Paris, présidées par des associés de DS Avocats, dont la vocation est de faire rayonner le Cabinet auprès des 26 000 avocats parisiens et de la société civile ;
- LIFTI, dont DS Avocats est membre fondateur et dont sa vice-présidence est assurée par l'un des associés de DS Avocats : fondation regroupant tous les acteurs publics et privés concernés par les enjeux de reconversion du foncier ;
- OREE, présidée par une associée de DS Avocats, regroupe des entreprises et des collectivités locales afin de mutualiser leurs meilleures pratiques environnementales à l'échelle des territoires, sur les thématiques de changement climatique, de biodiversité, d'économie circulaire et de RSE.





Un Cabinet français à vocation internationale

Création en 1972

Depuis 1972, la solidarité des avocats qui composent le Cabinet et la cohérence de sa stratégie ont permis à DS Avocats de connaître près de 50 années de croissance et de développement sur les plans nationaux et internationaux.

Ayant entamé son développement international en Asie en 1986, en Chine d'abord, puis au Vietnam en 1993 et à Singapour en 2004, DS l'a poursuivi au début des années 2000 en Europe : Allemagne, Belgique, Italie, Espagne où il s'est nettement renforcé depuis 2013 pour répondre aux demandes croissantes de ses clients étrangers.

Ce développement s'est poursuivi activement dans des zones économiques stratégiques ou émergentes à fort potentiel : en Argentine en 2006 (Buenos Aires) ; au Canada en 2011 (Montréal, Québec, Toronto, Vancouver) et 2018 avec l'ouverture du bureau d'Ottawa, dans la perspective de l'Accord Économique et Commercial Global signé avec l'Union européenne ; au Sénégal en 2016, avec le soutien de DS Consulting Afrique ; en Indonésie en 2016, pour consolider l'implantation asiatique ; au Chili en 2016 et au Pérou en 2017, pour accompagner clients et prospects attirés par les perspectives de l'accord de partenariat transpacifique et le dynamisme de l'Alliance du Pacifique et des pays andins en général.

24 bureaux - 4 continents - 15 pays - 300 professionnels du droit

24 BUREAUX IMPLANTÉS SUR 4 CONTINENTS, DANS 15 PAYS

Une présence sur 4 continents :

- **Europe** : France (Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, La Réunion), Belgique (Bruxelles), Espagne (Barcelone, Madrid), Italie (Milan), Allemagne (Stuttgart)
- **Afrique** : Sénégal (Dakar)
- **Amérique** : Canada (Québec, Montréal, Toronto, Vancouver, Ottawa), Argentine (Buenos Aires), Chili (Santiago du Chili), Pérou (Lima)
- **Asie** : Chine (Pékin, Canton, Shanghai), Vietnam (Ho Chi Minh Ville), Singapour

2018 : NOUVELLE IMPLANTATION EN AMÉRIQUE DU NORD À OTTAWA

Avec l'ouverture d'une 5^{ème} implantation canadienne à Ottawa, DS Avocats devient le premier cabinet d'avocats d'affaires pancanadien. Une solution alternative pour les entrepreneurs tant sur les marchés nationaux qu'internationaux, bénéficiant d'un accès immédiat à l'ensemble des expertises qu'exigent la structuration et le développement de projets d'envergure.

300 PROFESSIONNELS DU DROIT

DS compte dans son ensemble près de 300 professionnels du droit, spécialistes reconnus dans leur secteur d'activité, qui interviennent tant en conseil qu'en contentieux.

5 pôles – 11 départements – 12 desks

PÔLE IMMOBILIER

Départements : Droit Immobilier ; Stratégies Urbaines ; Droit de l'Environnement et du Développement Durable ; Droit Public des Affaires

PÔLE COMMERCE

Départements : Droit Commercial et de la Concurrence ; Droit de la Propriété Intellectuelle, Technologies Numériques et Data

PÔLE SOCIÉTÉS

Départements : Droit des Sociétés, Fusions Acquisitions et Financements ; Restructuring ; Droit Fiscal ; Droit Social ; Banque Finance

PÔLE RÉGIONS

Bordeaux ; Lille ; Lyon ; La Réunion

PÔLE INTERNATIONAL

Mobilité Internationale ; Douanes et Commerce International ; Arbitrage International

DES RELAIS INTERNATIONAUX ASSURÉS PAR DES DESKS

Les Desks sont structurés pour accompagner la clientèle française et internationale dans ses projets d'investissement et de développement dans les pays dans lesquels le Groupe DS intervient. Leurs membres forment des équipes multiculturelles d'avocats spécialisés dans la gestion des flux et relations internationales en provenance et/ou vers leurs pays d'implantation respectifs.

Desks : Chine, Japon, Vietnam, Inde, Indonésie, Italie, Allemagne, Espagne, Canada, Etats-Unis/Grande-Bretagne, Amérique latine, Afrique.



Des offres transversales et pluridisciplinaires

Une complémentarité de compétences

DS comprend à part quasiment égale des avocats dits de souche et des avocats qui ont embrassé la profession après avoir connu un parcours professionnel différent (DGCCRF, Douanes, Inspection des Impôts, Caisse des Dépôts et Consignations, Fédération Française du Bâtiment...).

Le Cabinet offre l'expertise de spécialistes qui unissent leurs compétences pour constituer **des équipes « sur mesure »** afin de répondre aux besoins les plus précis de ses clients. Grâce à cette approche d'équipes projets, DS combine et intègre ainsi excellence technique, expertise sectorielle et offres transversales.

Des offres de prestations multiples et une accréditation « organisme de formation »

Outre les compétences spécifiques à chaque département, le Cabinet propose des formations *ad hoc*, ainsi que des offres transversales.

DS est ainsi enregistré auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation et du Travail (DIRECCTE) en tant qu'organisme de formation professionnelle agréé sous le n° 11 75 54827 75 et bénéficie d'un agrément DATADOCK pour la prise en charge par les OPCA de ses missions de formation.



Une clientèle nationale et internationale dans des secteurs très variés

DS représente et conseille des sociétés françaises et étrangères, cotées ou non, du secteur de l'immobilier, de l'industrie et du tertiaire de toutes tailles, et à vocation ou dimension nationale ou internationale.

Le Cabinet assiste également une forte clientèle publique ou semi-publique (aménageurs, promoteurs, investisseurs, sociétés d'économie mixte, fonds d'investissements, *assets managers*, collectivités locales), ainsi que d'autres professionnels du droit comme les notaires.

DS assiste ses clients dans tous les secteurs du droit, et dans différents secteurs d'activité, tel que : **l'agroalimentaire, l'assurance, la banque, le commerce, la construction, la douane, l'énergie, l'environnement, l'immobilier, l'industrie, les médias, les nouvelles technologies, la santé, le secteur public, le sport, le transport...**

Nous interrogeons nos clients dans le cadre de l'édition de notre magazine « Savoir, Faire », ils nous répondent.



Focus sur quelques actions phares en 2018



Prix « General Counsel » du Legal 500 – GC Powerlist



DS est particulièrement fier d'avoir été associé à Legal 500, en 2018 et pour trois années consécutives, pour l'organisation d'une initiative dédiée au classement des directeurs juridiques les plus influents : la « GC Powerlist ». Il s'agit d'une opportunité unique de co-construire les fondements d'une nouvelle relation entre l'avocat et l'entreprise pour le bénéfice de tous.

Expert juridique exclusif du SIMI



En 2018, DS Avocats a été pour la troisième année consécutive **l'expert juridique exclusif du Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI)**, répondant aux questions des participants du Salon notamment dans les domaines de la **stratégie urbaine et foncière, de l'aménagement, du droit de l'environnement** et de façon plus générale de **l'immobilier** (investissement, financement, construction, baux commerciaux, promotion immobilière, marchés publics, fiscalité, valorisation...).

Dans ce cadre, des avocats de DS sont intervenus dans différentes conférences :

- « Aménagement public, aménagement privé : amis ou ennemis ? »
- « De la RSE à la Responsabilité Stratégique des Entreprises où

comment l'industrie immobilière s'empare de cette tendance. »

- « Pourquoi et comment le Gouvernement veut accélérer la rénovation énergétique de tous les bâtiments ? »

Le Partenaire des Start-up avec We Law you



Depuis 2017, DS Avocats organise chaque année un concours, We law you, pour les start-up en partenariat avec les Incubateurs de l'Enseignement Supérieur (IES), Agoranov, le Swave de Paris&Co etc.

> <https://www.lemondedudroit.fr/vie-des-cabinets/58590-vainqueurs-we-law-you.html>

DS Avocats pré-sélectionne à cet effet une cinquantaine de projets pour lesquels sont estimés leur qualité innovante, leur qualité entrepreneuriale, la personnalité de l'entrepreneur, l'originalité du business model et le potentiel de développement économique. Les projets sont primés par un jury réunissant des personnalités du monde de la « fintech » et de l'innovation.



Focus Pacte Mondial : Actions relatives aux droits humains

Respect de la diversité culturelle et respect d'autrui

Avant d'être un Cabinet international, DS est d'abord un réseau de partage qui promeut les échanges et compte sur une liste de partenaires en Europe, en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique. DS a participé à de nombreuses opérations réalisées en commun avec tous les membres de son réseau, travaillant ensemble avec une confiance, une réactivité et une proactivité stimulantes et efficaces.

Par ailleurs, le Cabinet s'engage, à travers des initiatives lancées par des entités professionnelles amies, dans des actions de solidarité comme : le Fonds de dotation, Barreau de Paris Solidarité, Planète Urgence, l'Alliance des Avocats pour les Droits Humains...

Actions relatives aux conditions de travail

Adhésion à un système de management de la Sécurité au Travail

La formation du personnel en matière de sécurité du travail est assurée par le Cabinet notamment pour ce qui concerne les secouristes du travail ou l'évacuation incendie (serres files).

En installant son siège dans un immeuble HQE, DS Avocats a opté pour le bien-être de ses avocats et salariés. Les occupants des locaux du Cabinet bénéficient, grâce aux équipements et techniques choisis, d'un éclairage adéquat, d'une température modérée constante ainsi que d'une très bonne ventilation, facteurs permettant un environnement de travail de qualité.

Plusieurs espaces de convivialité ont été aménagés au sein du Cabinet : espace lounge au rez-de-chaussée avec jardin intérieur, espace cafétéria équipé de réfrigérateurs, de fours micro-ondes et de vaisselle, permettant de créer un lieu confortable et communautaire au sein de l'espace professionnel.

Amélioration des conditions de travail

Les membres du CHSCT et de la médecine du travail recensent les dangers relatifs aux conditions de travail et proposent des solutions pour les prévenir au sein d'un document unique. En 2018, une nouvelle campagne d'archivage de documents et de dossiers a permis de dégager de la place dans les bureaux et de donner plus d'espace et de confort à tous.

Organisation de moments d'échanges et de convivialité

Plusieurs actions tendent à promouvoir des échanges de qualité avec la communication et le dialogue au centre de ces démarches. Dans cette optique, le Cabinet propose des visites de musées avec conférences.

De plus, des réunions fréquentes entre différents départements et inter-départements permettent d'échanger des informations sur les dossiers, les

clients et la vie du Cabinet. Elles sont aussi un lieu d'échange où sont évoqués les moments forts dans la vie des avocats et salariés. L'interaction entre les différents départements du Cabinet est également assurée par l'utilisation d'un Intranet commun à l'ensemble des collaborateurs de DS.

Participation aux formations externes

Dans l'application d'une politique de développement de carrière, les avocats du Cabinet participent aux formations externes dispensées en partenariat avec des organismes professionnels de formation (EFE, DALLOZ, ELEGIA, Business Immo...) ou des institutions académiques renommées (HEC, Université de Versailles Saint Quentin, Université Paris V, Université Aix-Marseille III, EFB, Université de Poitiers...). Le Cabinet organise notamment de nombreuses formations chaque année, sous l'égide de l'Ecole de Formation du Barreau (EFB).

Actions relatives à l'environnement

Siège Haute Qualité Environnementale (HQE), Effinergie, BBC et HQE Exploitation



En avril 2014, DS Avocats a installé son siège parisien au 6 rue Duret, dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, dans un immeuble de 6 300 m², rénové Haute Qualité Environnementale, labélisé BBC (bâtiment basse consommation) et Effnergie.

Dans le cadre d'une enquête réalisée par le bureau d'études EcoVadis sur le programme d'évaluation RSE du Cabinet, DS a en 2017 « obtenu un score supérieur à 46/100, ce qui lui permet de recevoir un niveau de reconnaissance "Silver" ». Ce très bon résultat place le Cabinet parmi les 30% des structures les mieux notées par EcoVadis.

Data Green Center

Conscient du caractère énergivore des Data Centers, DS Avocats a fait le choix de recourir aux services d'un Data Center dit Green. Ce Data Center abrite un « arboretum du changement climatique », laboratoire expérimental de la future biodiversité de notre territoire, géré en partenariat avec l'INRA et la Société forestière. Ce laboratoire végétal est chauffé par les excédents caloriques dégagés par le bâtiment. Il met en œuvre des solutions innovantes (piles à combustion, toiture blanche, éco-construction...) pour diminuer au maximum l'empreinte écologique.

En outre, au niveau informatique, le Cabinet a remplacé ses serveurs en mai 2016, diminuant sa consommation électrique de 40%, et a adopté en 2018 les principes d'une politique digitale sobre basée notamment sur le principe « une brique de plus dans le système d'information, deux briques retirées ».

Economie de ressources naturelles, tri des déchets

De nombreuses actions permettent des économies d'énergies :

- Led et détecteurs de présence dans les voies de passage et sanitaires ;
- réduction de l'utilisation de papier en photocopiant et en imprimant recto/verso et/ ou 2 pages par feuille ;

- impression prioritaire en noir et blanc et optionnelle pour la couleur ;
- recyclage des dosettes de café ;
- extinction des appareils (photocopieurs, ordinateurs...), plutôt que l'utilisation du mode veille ;
- ordinateurs basse consommation ;
- remplacement du parc des photocopieurs en 2018 générant une réduction de la consommation de papier de 10 à 20%.

Outre le tri sélectif par la mise en place de récupérateurs de piles usagées, de cartouche d'encre d'imprimantes, de toners, DS recourt à un prestataire extérieur pour gérer le tri des papiers, magazines, journaux, carton, plastique, déchets alimentaires...

Engagement associatif pour le développement durable

Afin de renforcer sa démarche Développement Durable, le Cabinet est membre actif d'associations engagées dans une action citoyenne :

- avec Act4Nature, DS a présenté en juillet 2018 sa politique en matière de préservation de la biodiversité aux côtés de grandes entreprises engagées ;
- avec AFILOG (www.afilog.org), le Cabinet s'implique dans la logistique durable ;
- avec OREE (www.oree.org), DS s'investit, auprès d'entreprises et de collectivités locales, dans des réflexions en faveur de l'économie circulaire, de l'intégration de la biodiversité dans les stratégies d'entreprises et de la RSE.

Actions relatives à la lutte contre la corruption

Du fait de leur éthique, des règles déontologiques et principes essentiels propres à la profession d'avocat, sous réserve du respect du principe du secret professionnel, l'ensemble des avocats du Cabinet est concerné et

invité à agir activement en faveur de lutte contre la corruption, sous toutes ses formes.

Le Règlement Intérieur du Barreau de Paris précise à cet égard à l'article 1.5 « Devoir de prudence », que :

« En toutes circonstances, la prudence impose à l'avocat de ne pas conseiller à son client une solution s'il n'est pas en mesure d'apprécier la situation décrite, de déterminer à qui ce conseil ou cette action est destiné, d'identifier précisément son client. A cette fin, l'avocat est tenu de mettre en place, au sein de son Cabinet, une procédure lui permettant d'apprécier, pendant toute la durée de sa relation avec le client, la nature et l'étendue de l'opération juridique pour laquelle son concours est sollicité. Lorsqu'il a des raisons de suspecter qu'une opération juridique aurait pour objet ou pour résultat la commission d'une infraction, l'avocat doit immédiatement s'efforcer d'en dissuader son client. A défaut d'y parvenir, il doit se retirer du dossier ».

Le principe 10 du Pacte Mondial des Nations Unies / Global Compact portant lutte contre la corruption est ainsi intrinsèque à la profession d'avocats et à sa déontologie.

The image displays three pages of a document titled 'Charte des engagements individuels de DS Avocats'. The first page shows the title and introductory text. The second page is headed 'LES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE DS AVOCATS' and lists several numbered points (1, 2, 3, 4) detailing ethical and professional obligations. The third page continues with point 5, 'Effacer les traces passées', and includes a small graphic of a globe.



Rapport d'Activité 2018

DS
AVOCATS



**Savoir,
Faire**



www.dsavocats.com
www.ds-savoirfaire.com